

Avis à manifestation d'intérêt préalable à l'attribution d'un titre d'occupation du domaine public

Consultation n° 2026FCSSA0037

Date limite de réception des candidatures : 12 octobre 2026 à 12h00

Objet

Installation et exploitation de trois (3) distributeurs automatiques de produits alimentaires végétaux et sains sur le domaine public de Grenoble INP - UGA.

Contexte

En application de l'article L. 2122-1-4 du Code général de la propriété des personnes publiques (CG3P), Grenoble INP - UGA publie le présent avis à la suite d'une manifestation d'intérêt spontanée reçue pour l'occupation temporaire d'une portion de son domaine public.

Le projet porte sur trois distributeurs nouvelle génération proposant exclusivement une offre alimentaire 100 % végétale, saine, éthique et responsable.

Cet avis vise à s'assurer de l'absence de toute autre manifestation d'intérêt concurrente. À défaut de réponse concurrente avant la date limite, l'autorisation pourra être délivrée au candidat ayant manifesté son intérêt spontanément. En cas de candidatures concurrentes, une procédure de sélection sera engagée sur la base des critères détaillés dans l'avis complet.

Emplacements concernés

- Distributeur 1 – Site Viallet : 46 avenue Félix Viallet, Grenoble
- Distributeur 2 – Site de l'IAE : Domaine universitaire, Saint-Martin-d'Hères
- Distributeur 3 – Site Phelma Minatec : Parvis Louis Néel, Grenoble

Caractéristiques principales de l'occupation

- Titre : autorisation d'occupation temporaire (AOT), précaire et révocable
- Durée : 3 ans
- Redevance : part fixe de 600 € par distributeur et par an + part variable assise sur le chiffre d'affaires

Dépôt des candidatures

Les candidatures sont déposées sur la plateforme PLACE, au plus tard le 12 octobre 2026 à 12h00, à l'adresse suivante : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=3069489&orgAcronyme=f2h>.

Renseignements et avis complet

L'avis complet, les modalités de dépôt, le calendrier des questions-réponses, les critères en cas de mise en concurrence et toute précision ou modification éventuelle sont disponibles sur la plateforme PLACE, à l'adresse ci-dessus. Les candidats sont invités à s'y référer.